

# Nouvelles



**LES TRAVAUX AU SOUS-SOL MME DE GRAFFIGNY AVANCENT P.2**  
**UN NOM POUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS P.5**  
**LE BUDGET 2006 P.9**

## LES TRAVAUX AU SOUS-SOL

### DU CHÂTEAU M<sup>ME</sup> DE GRAFFIGNY AVANCENT !

**Villers aura bientôt un lieu permanent d'exposition et d'animation autour des arts plastiques lieu de présentation de différentes formes d'expression artistique et culturelle.**

#### POURQUOI ?

Villers-lès-Nancy, ville de 16 000 habitants ne dispose d'aucune galerie d'expression artistique. Pourtant, de nombreuses expositions y sont organisées depuis longtemps, régulières comme l'Open des arts ou exceptionnelles comme la rétrospective Daum ou plus récemment « les souvenirs de Chine » et « Peuples d'Afrique Noire, Masques et Bulles ». Mais elles ont eu lieu dans des espaces polyvalents non prévus pour ce genre de manifestation, où se posent des problèmes d'installation et d'éclairage et qui sont souvent occupés par d'autres utilisateurs.

#### OÙ ?

Elle sera située au niveau inférieur du château M<sup>me</sup> de Graffigny dans un espace qui était laissé à l'abandon. L'aménagement du sous-sol ne changera en rien la vocation du niveau supérieur concernant les manifestations à caractère privé.

#### QUOI ?

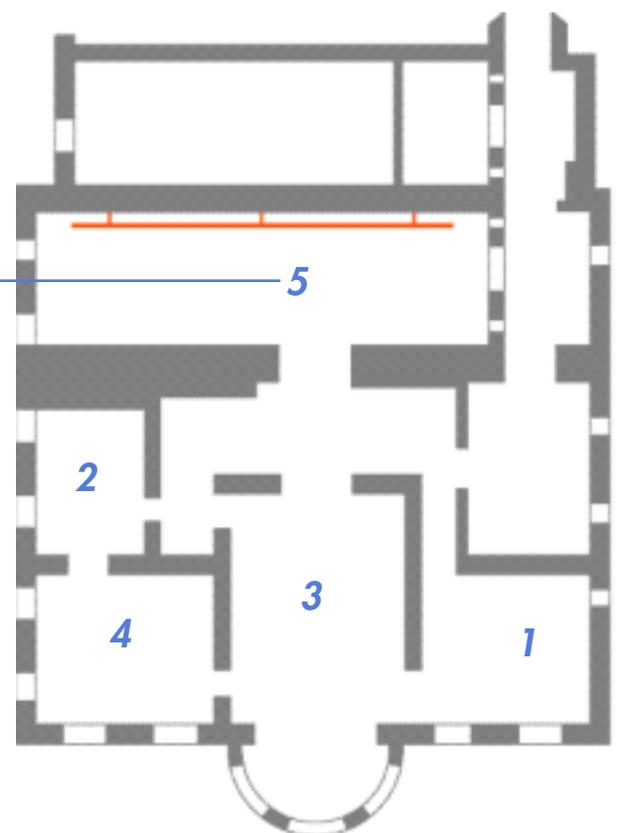
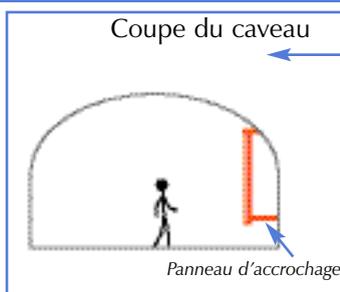
Ce lieu, d'environ 270 m<sup>2</sup>, se compose avant aménagement de quatre salles dont une en forme de caveau. Après les travaux, il offrira un espace d'accueil (1), un atelier (2), 3 salles d'exposition (3, 4) dont le caveau (5). La salle centrale sera consacrée à l'animation autour des arts plastiques et de l'expression artistique : travail devant le public, résidences d'artistes ou encore conférences liées aux thèmes des expositions... Des sanitaires et des espaces déambulatoires viendront compléter ce réaménagement. Un accès pour personne handicapée sera prévu conformément à la réglementation en vigueur.

#### QUAND ?

L'inauguration aura lieu fin 2006 - début 2007.



Décaissage de la cave voutée





#### 4 / Solidarité

- Un nouveau cimetière pour Villers-lès-Nancy
- Rencontre avec M-F. France Robert

#### 5 / Sport

- Un nom pour les équipements sportifs



#### 6 / Ça c'est passé à Villers

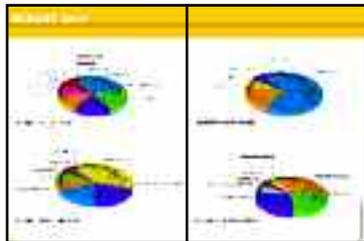
#### 7 / Pleins feux

- Géotrouvetou habite à Villers



#### 8 / Ça c'est passé à Villers

#### 9 / Budget



#### 10.11 / Budget



#### 12 / Budget

#### 13 / Quartier Placieux-Mairie

- Plein soleil sur Villers
- Une solution rue Bichaton



#### 14/ Ça c'est passé à Villers

#### 15 / Quartier Botanique-Village

- Vous restez à Villers cet été ?  
Profitez-en pour voyager !
- Le jardin pédagogique avance



#### 16 / Ça c'est passé à Villers

#### 17 / Clairlieu

- Passion et évasion se vivent à Savine



#### 18 / Relations avec la CUGN

- Signature de la charte de proximité :  
la CUGN s'engage avec Villers-lès-Nancy !
- Rencontre avec M-C. Marnier

#### 19 / Expression des Groupes Politiques

## La colère des élus

Villers a voté son budget primitif 2006 en mars et approuvé son compte de gestion 2005 en juin, c'est le lot habituel des communes d'organiser leurs actions autour des prévisions et des réalisations de leur budget.

Nous ne partageons pas que ce cycle administratif avec les autres communes de France, nous partageons aussi les mêmes contraintes, la même pression financière, la même raréfaction des ressources budgétaires, pour faire face à nos missions. Devant une situation qui empire d'année en année, un mouvement est né pour dénoncer ce transfert de charges que le gouvernement impose aux collectivités territoriales en général et aux communes en particulier. Ce mouvement c'est « la colère des élus ».

Avec le transfert du RMI, des routes nationales, des personnels administratifs et ouvriers de l'Education Nationale, la réforme de la taxe professionnelle, les collectivités sont étranglées. Le collectif de « la colère des élus » refuse qu'on abandonne les dépenses sociales (RMI, APA, logements sociaux), les services publics (emplois jeunes) et les services de proximité (police de proximité, bureaux de poste).

Ce désengagement de l'Etat laisse des territoires à l'abandon en se révélant, par exemple, incapable d'assurer la présence médicale ou d'autres services publics de proximité. C'est tout le lien social qui est menacé, et cela nous ne l'acceptons pas. Vous pouvez retrouver les signataires de l'appel de la colère des élus sur le site [www.lacoleredeselus.com](http://www.lacoleredeselus.com)

A Villers, pour mener à bien les missions que vous nous avez confiées, nous venons d'approuver un des plus importants programmes d'investissement du mandat. Ainsi, sur la même période, nous avons investi deux fois plus pour la commune que la précédente municipalité. Nous avons déjà fait beaucoup, mais beaucoup reste à faire pour que personne ne soit oublié. Les projets se réalisent peu à peu et se concrétissent. Bonnes vacances à toutes et à tous.

Pascal Jacquemin  
Maire de Villers-lès-Nancy  
Conseiller Régional

## A nos lecteurs

En raison d'événements indépendants de notre volonté nous avons été dans l'impossibilité de publier le N° 19 de Villers Nouvelles en Mars. Nous vous prions de nous en excuser, avec la parution de ce numéro qui nous l'espérons, satisfera les attentes de notre lectorat.

## UN NOUVEAU CIMETIÈRE POUR VILLERS-LÈS-NANCY

Depuis 2001, la municipalité étudie et fait progresser les dossiers importants, nécessitant des solutions durables. Ainsi, le cimetière municipal qui n'a pas connu de modifications depuis 1976. Les effets dramatiques de la canicule de l'été 2003, ont convaincu les élus et les services de se mobiliser autour d'un projet d'extension du cimetière, pour faire face durablement à l'inhumation de nos concitoyens.



Le cimetière actuel, d'une capacité de 1 750 tombes et 108 cases columbariums pourrait rapidement atteindre sa capacité maximum. Au rythme d'une centaine de décès par an dont les ¾ sont inhumés à Villers-lès-Nancy, les ventes de concessions et de cases columbariums sont en forte progression et la réalisation d'une extension est apparue nécessaire.

Il a été décidé de travailler sur un projet visant soit à étendre le cimetière actuel soit à en créer un nouveau, proche de l'actuel. Or, le cimetière étant bordé de voies sur toutes ses façades, le projet s'est très vite orienté vers la seconde solution, sur un terrain communal de 12 000 m<sup>2</sup>, de l'autre côté de la rue de la Carrière au droit des rues des Peupliers et de la Sapinière.

Après l'accord du préfet et une étude hydrogéologique de faisabilité, l'enquête publique préalable et obligatoire, réalisée en 2005, n'a recueilli aucun commentaire particulier de la population villaroise ni même des résidents du secteur habité.

L'architecte a proposé un projet, scindé en deux tranches de réalisation, d'une capacité d'environ 1 000 places (2/3 de concessions classiques, 1/3 de mobiliers cinéraires de type cases et jardin d'urnes, plus un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres et un ossuaire.

Cet investissement, important (plus de 1 000 000 d'euros), est absolument nécessaire pour la collectivité qui se doit d'offrir à ses disparus un lieu de souvenir et de recueillement à la hauteur du respect qu'elle leur porte.

## RENCONTRE AVEC MARIE-FRANCE ROBERT, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À L'ETAT-CIVIL



**Rencontre avec cette clairlocoise, jeune retraitée de la SNCF. 3 fois grand-mère, bricoleuse (elle a fabriqué de ses mains une moto à bascule en bois pour son premier petit-fils), supportrice de l'ASNL depuis 1967, elle a présidé aux noces de plus de 250 couples depuis 2001.**

**VN : MFR, quelles sont vos missions de conseillère déléguée à l'Etat-civil ?**

MFR : elles sont nombreuses : l'Etat-civil est le service municipal où on reçoit le plus de monde ! Nous nous occupons des formalités administratives (délivrance de carte d'identité, de passeport), mais aussi des événements de la vie, des plus heureux comme les mariages, les parrainages civils au plus douloureux comme les décès. C'est une délégation « du contact », et mon expérience de formatrice m'aide beaucoup à être à l'écoute.

**VN : quelles sont les actions que vous avez entreprises ?**

MFR : j'ai voulu de la convivialité dans le traitement des demandes. Une des premières mesures a été de déménager l'Etat-civil. Nous étions beaucoup trop à l'étroit dans l'hôtel de ville, et le système des banques était « une barrière entre les usagers et les agents ». Les conditions de travail et d'accueil sont maintenant beaucoup plus agréables : « asseoir les usagers au même niveau que les agents facilite le contact ».

**VN : Comment sont organisées les**

**mariages à Villers-lès-Nancy ?**

MFR : je rencontre toujours les futurs mariés avant la cérémonie pour écrire un discours adapté, nous déterminons ensemble quelle musique nous diffuserons. Enfin, cet entretien me permet de choisir le poème sur lequel la cérémonie se conclura. J'ai demandé très vite le déplacement de la salle des mariages : la salle du conseil est difficilement accessible aux personnes âgées ou handicapées. Ainsi, les mariés peuvent être accompagnés par toute leur famille et tous leurs amis.

**VN : Quelles sont les cérémonies qui vous ont le plus marquées ?**

MFR : avec plus de 250 mariages ou parrainages civils, j'ai vécu des moments inoubliables. J'ai eu la chance de célébrer des noces de chêne (70 ans de mariage) ! Je n'oublierai pas mon premier mariage : j'étais aussi nerveuse que les mariés ! Mais sans conteste, le moment le plus émouvant, c'est quand j'ai marié ma fille !

**VN : Abordons le sujet du cimetière.**

**Pourquoi en construire un nouveau ?**

MFR : c'est un sujet délicat. Un décès touche les gens au plus profond de leur être, on est complètement dans l'affectif. C'est un des moments où il faut être le plus à l'écoute. Nous avons commencé par étudier les remarques des Villarois sur l'ancien cimetière. Nous y avons autorisé une chose simple et évidente : pouvoir fleurir les niches cinéraires. Nous avons aussi tenu à faire refaire le revêtement des allées et à nettoyer l'espace entre les tombes. Ces mesures de bon sens sont un témoignage de respect pour les disparus et leurs familles. Quant au nouveau cimetière, il était essentiel d'en démarrer les travaux. Nous sommes et serons confrontés régulièrement à des problèmes de capacité. C'est un investissement indispensable !

## UN NOM POUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS !

**Les équipements sportifs de la ville de Villers-lès-Nancy ne possédaient pas de nom. Pour mieux les identifier et mettre en place une signalétique adaptée, le Conseil Municipal d'Enfants dont le choix a été approuvé par les clubs sportifs villarois, a fait des propositions.**

### **Le Stade Municipal devient STADE ROGER BAMBUCK**

Né en 1945 en Guadeloupe, Roger BAMBUCK est considéré comme le meilleur sprinter français. Recordman de France du 100 mètres pendant 20 ans, il abaisse le record du monde de la discipline à 10 secondes en 1968, et devient champion olympique du relais 4 x 100 m aux Jeux de Mexico. De 1988 à 1991, il est secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. La cérémonie officielle a été organisée le 16 juin 2006, 32 ans jour pour jour après l'inauguration officielle du stade.



### **Le COSEC CLAIRLIEU devient COSEC MARIE MARVINGT**

Née en 1875, Marie MARVINGT, infirmière et assistante en chirurgie, était la femme la plus décorée de France avec 34 médailles et décorations dont la Croix de guerre 1914-1918, la médaille de l'Aéronautique et la médaille de la Paix du Maroc. Sportive accomplie, elle était brillante cavalière, pratiquait de nombreux sports (de la boxe au water-polo, en passant par le tennis, le golf, le karaté, le polo à cheval, le hockey, le base-ball, le football, l'escrime), et savait jongler et dompter. Seule femme détentrice de quatre brevets de pilotage, elle a atterri sur le plateau. 2 ans avant sa mort à 86 ans à Laxou, elle faisait encore Nancy-Paris en vélo !

### **Le GYMNASSE DU CHATEAU devient GYMNASSE ALICE MILLIAT**

Née en 1884, Alice MILLIAT, pionnière de l'égalité homme-femme, est la fondatrice de la Fédération Féminine Sportive de France en 1917. Dès 1919, elle demande au comité olympique international d'inclure des épreuves féminines au programme des Jeux. Devant l'opposition du baron de Coubertin, violemment opposé au sport féminin, elle décide de créer un comité des jeux mondiaux féminins, qui ont lieu en 1920 et 1921 à Monte-Carlo, puis 1922 à Paris où ils prennent l'appellation de jeux olympiques, en 1926 à Göteborg. Ils sont intégrés en 1928 à Anvers aux jeux olympiques officiels. Insatisfaite de la place faite aux femmes, elle organise en 1930 à Prague et en 1934 à Londres, des championnats du monde féminin d'athlétisme. Elle meure, oubliée de tous en 1957, avant que ne soit reconnue sa détermination.



Alice MILLIAT



Marie MARVINGT

### **Les COURTS DE TENNIS MICHEL LESTREZ**

Ancien Président de la section du COS tennis et du Club Omnisport de Villers-lès-Nancy, ce Villarois est à l'initiative de la construction des courts de tennis plein air et des premières études pour l'implantation des courts couverts. Les plaques dénominatives seront posées à l'automne.

Le ROLLER PARC devient ROLLER PARC DE LA SANCE, tirant son nom du bassin dont il est proche. Le BOULODROME devient BOULODROME DE L'AMITIE, sur la suggestion du COS Villers pétanque.

### **Gilbert BAUVIN inaugure son gymnase !**

Né le 4 août 1927 à Lunéville, c'est l'un des deux seuls lorrains à avoir porté le maillot jaune du Tour de France. Après un début chez les professionnels en 1950, il revêt la précieuse tunique jaune dès sa deuxième participation. Son palmarès est riche de quatre victoires d'étapes dans le Tour de France et d'une victoire sur le Tour de Romandie en 1958. Avec neuf participations à la Grande Boucle, il a fait partie "des forçats de la route" et côtoyé les plus grands noms du monde du vélo. Beaucoup en Lorraine se souviennent de sa deuxième place du Tour en 1956 et de ses titres de vice-champion de France et du Monde en cyclo-cross en 1953.

C'est dans une voiture officielle du Tour de France que Gilbert Bauvin est arrivé avec Pascal Jacquemin. Après avoir dévoilé ensemble la plaque dénomminative extérieure, et la plaque intérieure commémorant les exploits de Gilbert Bauvin, ils ont découvert, avec les nombreux invités présents, une exposition temporaire aimablement mise à disposition par Emmanuel Déhant, passionné de la petite reine qui avait déjà organisé une rétrospective au conseil général lors du passage du Tour de France en 2005.



# ÇA C'EST PASSE À VILLERS

OCTOBRE > NOVEMBRE > DÉCEMBRE 2005



Elections du conseil de la vie sociale



Inauguration de la Marianne de l'Hôtel de ville



Remise des prix du concours des maisons fleuries



Spectacle de St Nicolas



Le Téléthon 2005



## GÉOTROUVETOU HABITE À VILLERS !

**Une cliente de sa boutique de photocopies le dit elle-même : « cet homme a du génie, il a le cerveau toujours en ébullition ». Et c'est vrai ! Bakkour Kattan, qui habite à Villers-lès-Nancy, ne sait pas s'arrêter : dès qu'il rencontre un petit problème quotidien, pour le résoudre, il invente une solution !**

Originaire de la région d'Alep en Syrie, Bakkour Kattan, 48 ans, marié et père de 6 enfants, vit en France depuis 27 ans. Depuis qu'il est tout petit, il invente des objets pratiques et durables pour simplifier la vie de tous les jours. A 8 ans, avec des loupes et des bouts de bois, tel McGyver, il réussissait à reproduire le fonctionnement des lasers... L'exemple de son père, créateur d'une machine à poncer les mosaïques et d'un produit miracle d'entretien des sols - mais c'est un secret de famille qui ne sera pas révélé hors des proches - n'est pas étranger à sa passion.

Aujourd'hui, il pense avoir créé plus de 250 inventions, depuis des systèmes de rangement dans les faux-plafonds en passant par des verrous de sécurité inviolables, les patins protège-murs à utiliser avec les forêts d'une perceuse ou le balai-grattoir à neige qui tient debout tout seul, sans avoir besoin d'être accroché et donc de salir un mur !!! Son objectif est d'aider les autres : il a par exemple mis au point un système de patin antidérapant pour les béquilles afin qu'on ne puisse pas glisser sur un sol mouillé... ou encore un système de cannes à pommeau interchangeable pour les personnes âgées qui peut en un tour de main se transformer en déambulateur.

Autre tour de force : il a créé pour les jeunes ménages qui ne disposent souvent pas de beaucoup de place dans leurs appartements... et de moyens, un meuble modulaire qui fait en un seul élément : table de travail, table à manger, berceau pour bébé avec support de serviette et rangements à couches, table à langer, table à repasser et propose même un tabouret-tiroirs intégré ! Et pour l'accompagner, les fauteuils, transformables en table basse, voire même en sommier ergonomique.

La trouvaille dont il est le plus fier est un adaptateur universel pour sac d'aspirateur : après 10 ans de bons et loyaux services, l'aspirateur familial devenait inutilisable car on ne trouvait plus de sacs jetables. Or cet aspirateur était un cadeau de mariage, donc pas question de s'en séparer ! M. Kattan a donc mis

au point un système qui permet de se passer des sacs papier qu'on vend dans le commerce et fourmillant d'idées comme à son habitude, en a fait un outil universel, quelque soit l'aspirateur dont vous disposez.

Aujourd'hui, ses enfants pourraient reprendre le flambeau. Ainsi, c'est en discutant avec sa fille aînée qu'il a eu l'idée du " Tournicothé ", pour remplacer d'un coup, cuillère et sachet de thé, mais avec un plus par rapport aux produits existants : la possibilité d'essorer son sachet de thé quand on le sort de la tasse.

Bakkour Kattan est lauréat de nombreux prix dans les concours Lépine régionaux et nationaux : 8 médailles d'or, 7 médailles d'argent et plus de 20 médailles de bronze ! Son souhait maintenant : rencontrer un industriel sérieux qui pourrait l'aider à commercialiser ses idées et son savoir-faire pour que chacun puisse en profiter.

**Pour contacter Bakkour Kattan, vous pouvez vous connecter sur son site : [www.kattan-diffusion.fr](http://www.kattan-diffusion.fr)**



# ÇA C'EST PASSE A VILLERS

JANVIER > FEVRIER 2006



Inauguration de [villersssjunior.com](http://villersssjunior.com)



Visite de la cuisine centrale



Exposition  
• Souvenir de Chine •



La cérémonie du thé



Repas bio  
dans les restaurants scolaires



Open des arts 2006



# BUDGET 2006



**Le Budget 2006 s'inscrit dans un contexte toujours très difficile de pression financière accrue pour les collectivités territoriales.**

Il faut notamment remarquer :

- ☑ la raréfaction des ressources disponibles pour la municipalité en provenance des autres collectivités territoriales,
- ☑ la stagnation du montant de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité urbaine pour l'année 2006 de la CUGN,
- ☑ l'attribution d'une Dotation Globale de Fonctionnement augmentée d'un montant inférieur à l'inflation, et diminuée du nombre de logements aidés manquants,
- ☑ la facturation du ramassage des ordures ménagères des services publics.

Des efforts de gestion quotidiens, en vue de réaliser des économies de fonctionnement, devraient nous permettre de réaliser une baisse de 1,8 % des charges à caractère général par rapport au budget primitif 2005.

Les investissements nécessaires à la mise en sécurité des équipements vis-à-vis de la sécurité des personnes, à la restauration du patrimoine et aux nouveaux équipements représentent, sur la période 2002-2005, un quasi

doublement par rapport à la période 1998-2001.

Avec 1 517 035 €, le programme d'investissement est le plus important depuis le début du mandat. Ce programme 2006 nous permet de réaliser :

- ☑ l'étude et la première tranche des travaux de création du nouveau cimetière (200 K )
- ☑ les travaux d'extension du Centre de Loisirs Sans Hébergement : 150 K
- ☑ l'aménagement paysager du parc sous le Château Simon de Chatellus (100 K )
- ☑ la poursuite de la mise en conformité des installations électriques des bâtiments municipaux (117K )
- ☑ la poursuite du programme des travaux de rénovation et d'entretien du patrimoine communal (760 K )
- ☑ la continuation de la modernisation indispensable des équipements communaux (190 K )

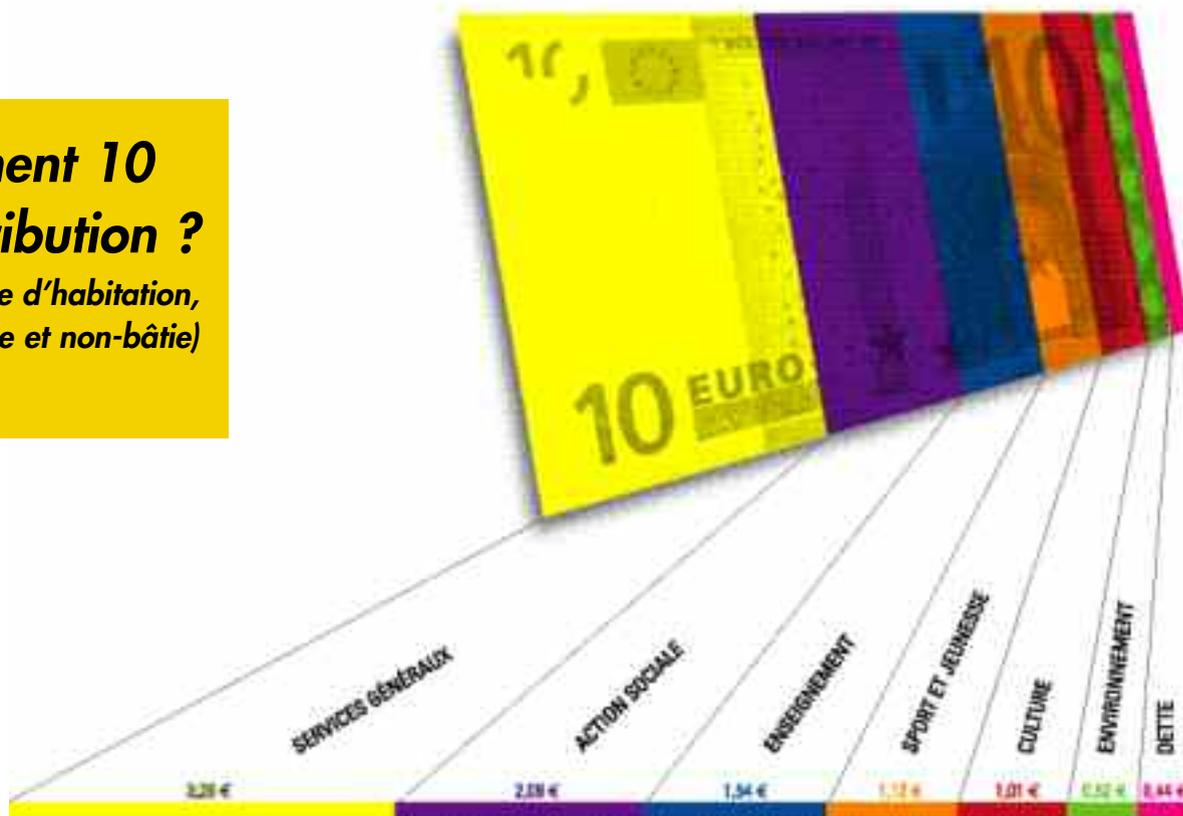
Le soutien aux associations sportives et culturelles augmente encore cette année de 3,8 %, parce qu'elles jouent un rôle extrêmement important dans la vie de la commune.

Enfin, concernant la fiscalité locale, Villers-lès-Nancy reste, avec une hausse des taux limitée à 1,4 %, une des communes les moins imposées de l'agglomération.

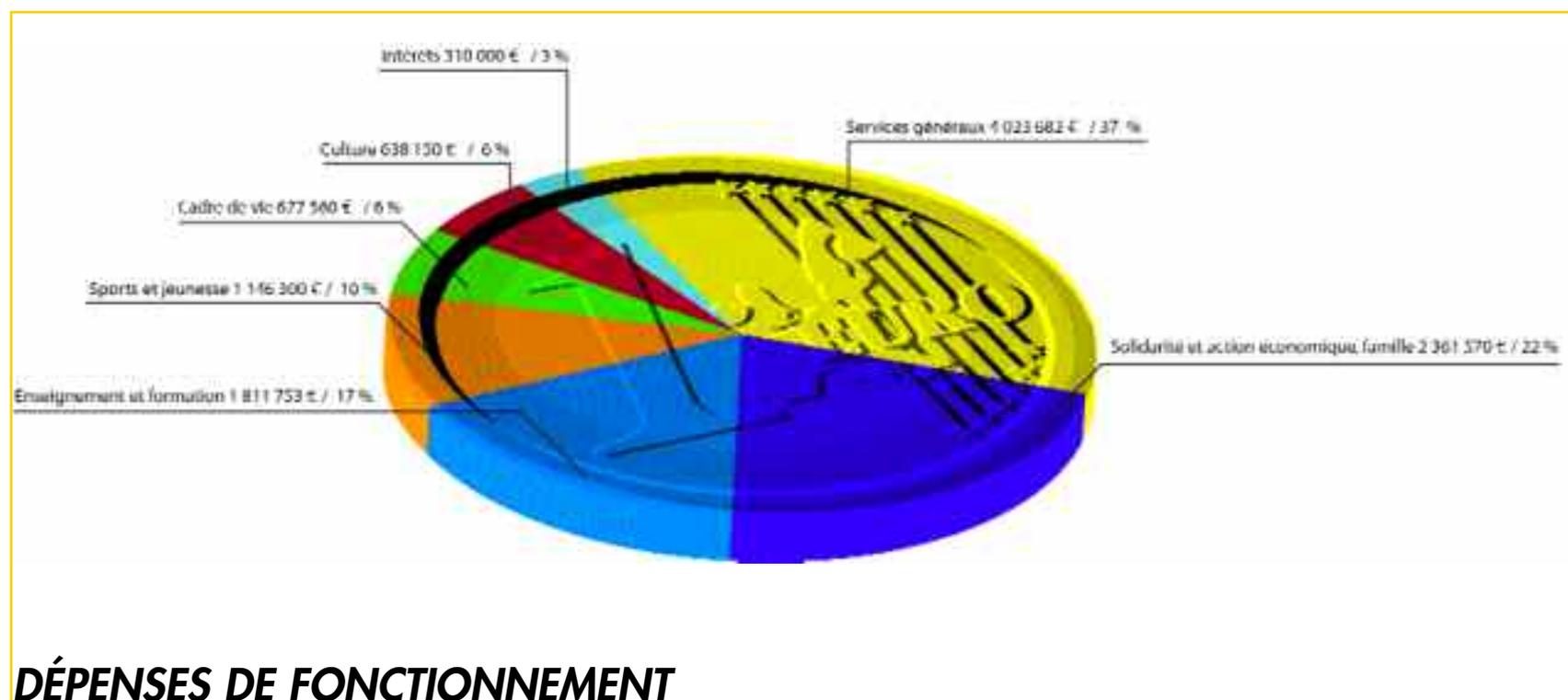
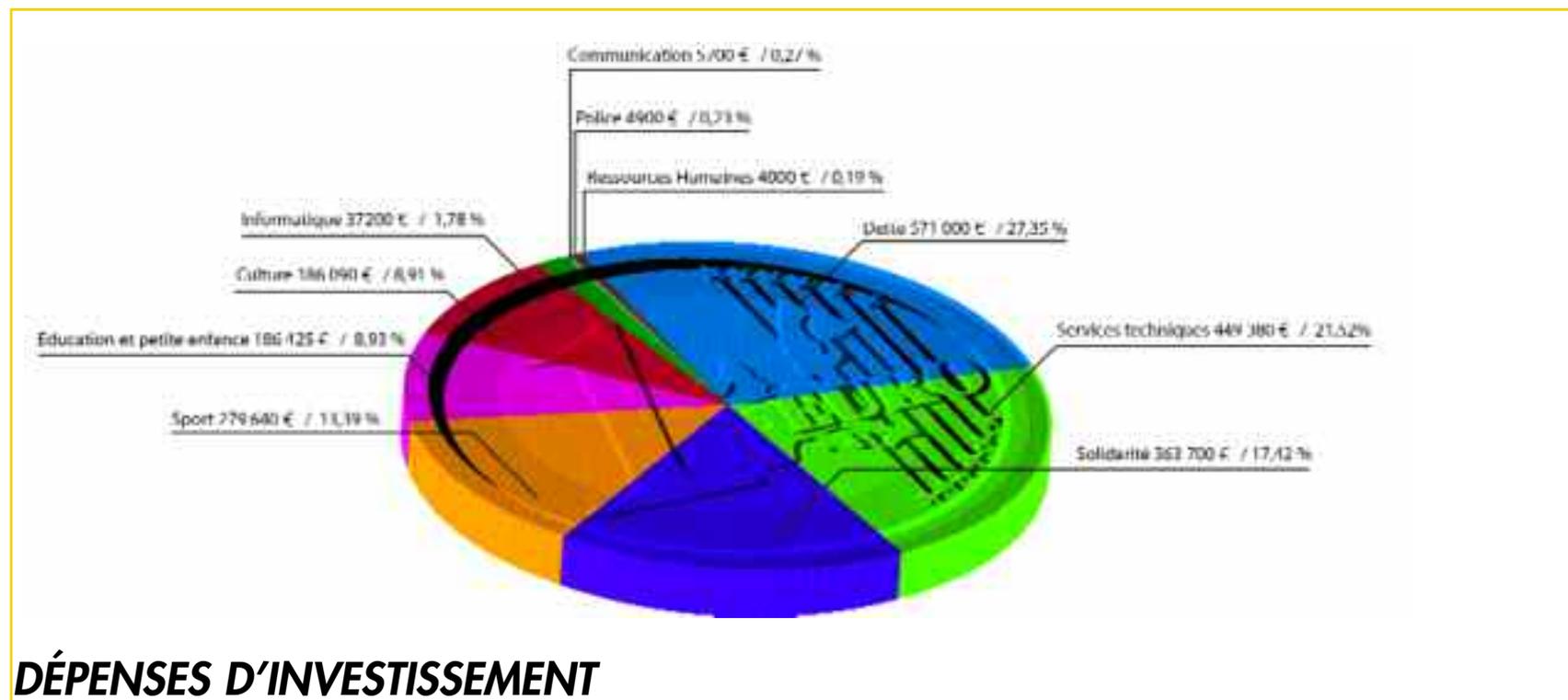
Claude Keiflin  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire  
Délégué au finances et à la programmation

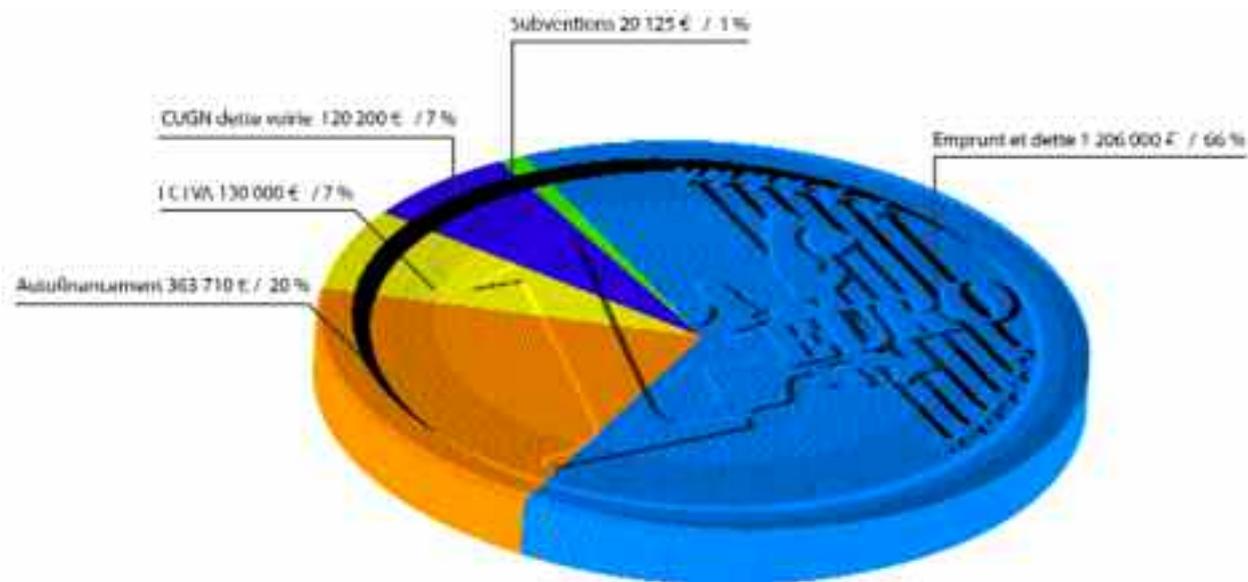
## Que deviennent 10 de contribution ?

(taxe d'habitation,  
taxe foncière bâtie et non-bâtie)

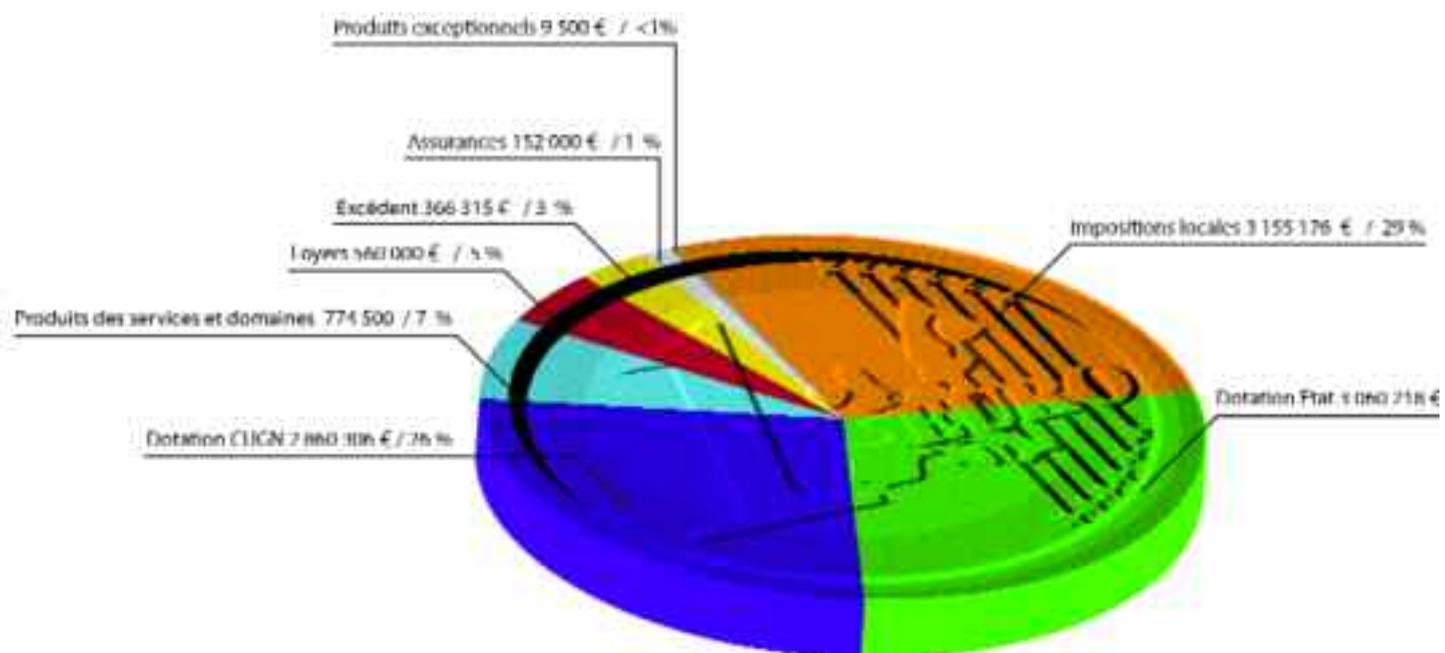


# BUDGET 2006



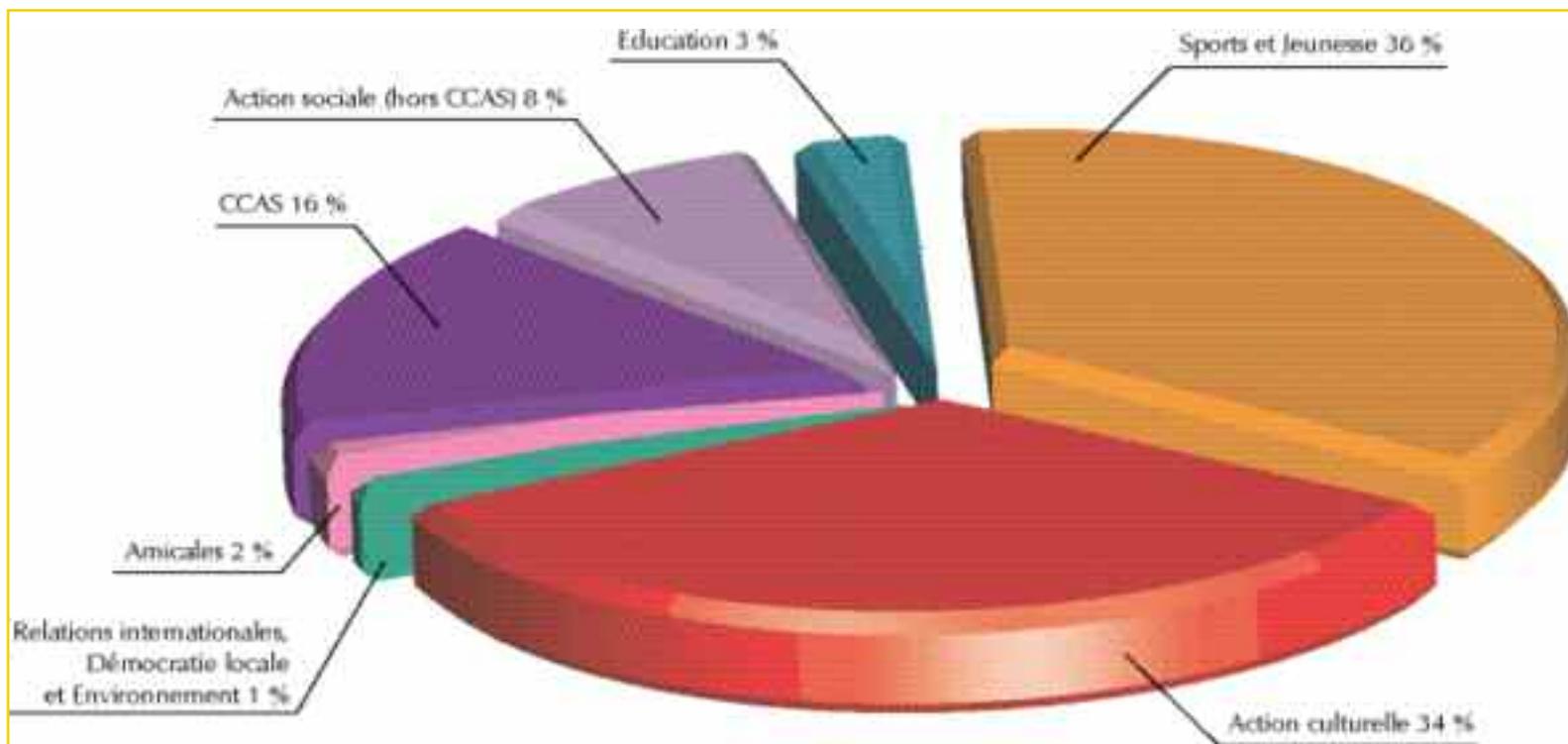


## RECETTES D'INVESTISSEMENT

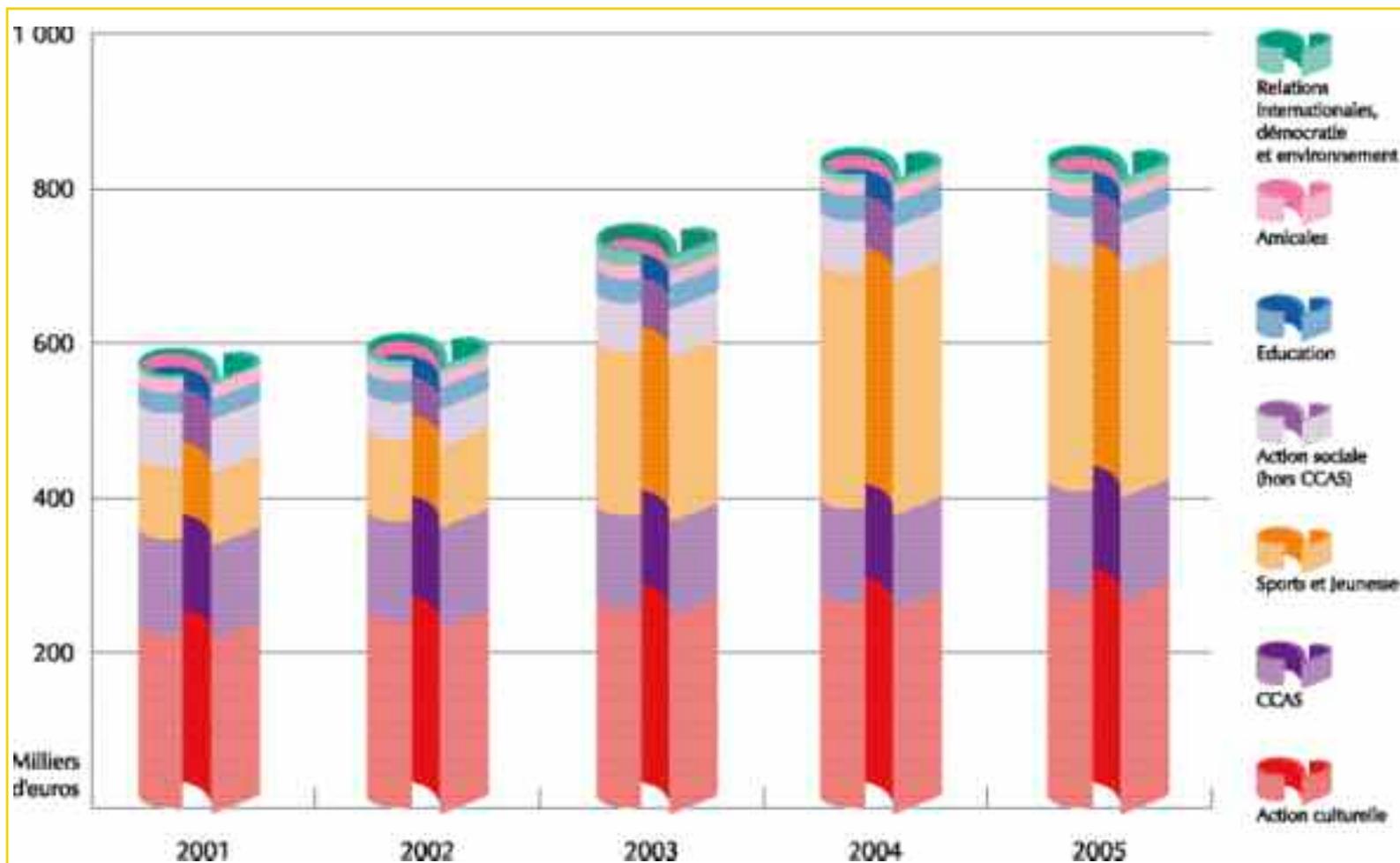


## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

# BUDGET 2006 subventions aux associations



**RÉPARTITION 2006**



**EVOLUTION 2001-2005**

## PLEIN SOLEIL SUR VILLERS !

**La démolition-reconstruction de l'îlot des Poilus d'orient a commencé en mai. Le Jean Bart et le Dusquesne seront remplacés par les résidences Plein Soleil, 4 petits immeubles de 111 logements autour d'un parc paysager. C'est le plus important chantier de rénovation urbaine lorrain, intégrant une démarche de Qualité environnementale. Cette action, menée à la demande de la municipalité, a été saluée par la Fédération Française du Bâtiment (FFB), qui a choisi ce site pour organiser une rencontre entre professionnels sur le thème de la construction durable.**

Cette opération a été menée en étroite concertation avec les habitants et la municipalité : les propositions des architectes ont été présentées à la population du quartier et aux responsables de la mairie, lors de débats. Meurthe et Moselle Habitat (MMH) a souhaité préparer et anticiper au mieux le relogement des résidents des 2 immeubles démolis et a mis en place un suivi personnalisé pour chaque famille à reloger.

La municipalité a tenu à ce que le projet soit exemplaire en terme de développement durable, et a notamment obtenu de MMH que l'eau chaude sanitaire soit fournie par l'intermédiaire de panneaux solaires. Ainsi, à la fin des travaux en 2009, 190 m<sup>2</sup> de panneaux solaires supplémentaires seront implantés à Villers-lès-Nancy.

### **Un chantier propre et citoyen**

Mais la Qualité environnementale doit commencer dès le début de la construction. C'est pourquoi l'entreprise générale chargée des travaux s'est engagée dans une démarche novatrice en matière de tri et de revalorisation des déchets pour préserver l'environnement du site. C'est sur le chantier, que la FFB Lorraine a lancé, le 2 juin, son opération BPEC, Bonnes Pratiques Environnementales sur les Chantiers du bâtiment, pour



Pascal Jacquemin et Jean-Yves le Déault, 1er vice-président du conseil régional de Lorraine accompagnés des responsables de MMH et de la FFB visitent le chantier.

sensibiliser 450 entreprises et 10 000 salariés du BTP aux enjeux du développement durable. BPEC vise à sensibiliser les entreprises et leurs salariés aux bonnes pratiques environnementales : limitation des nuisances, prévention des pollutions, gestion des déchets.

De plus, ce chantier permettra l'insertion de personnes en difficulté et en recherche d'emploi, accompagnés dans leur formation, en application de la charte d'engagement et de coopération contre les discriminations lancée par le conseil général de Meurthe et Moselle en janvier 2005.

## UNE SOLUTION RUE BICHATON

**Depuis de nombreuses années, le stationnement rue Bichaton est un problème récurrent. Du fait de sa configuration, de la nature des habitations et surtout de l'absence de marquage au sol clair, il était anarchique et les désagréments étaient nombreux. Aussi, le conseil de quartier Placieux-Mairie s'est saisi du problème et a proposé une solution avec la municipalité.**

Fin janvier 2001, une réunion a été organisée en Mairie, devant une assistance très nombreuse. La solution réglementaire, visant notamment à assurer la libre circulation des véhicules de sécurité, a été dans un premier temps présentée : la rue Bichaton étant une impasse, il fallait absolument conserver 2 files de circulation, et donc un seul côté de la rue était possible pour le stationnement. A partir de ces contraintes, la discussion avec les riverains présents s'est engagée pour l'adapter et construire une proposition qui ménage un maximum de places tout en respectant les règles de sécurité.

Après une phase de test, annoncée par le dépôt dans toutes les boîtes aux lettres de la rue par le conseil de quartier et l'association du Placieux, d'un document informatif, le dispositif est maintenant appliqué pour la sécurité de tous.

## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER PLACIEUX-MAIRIE

**Au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue le 1er juin 2006 en présence de Pascal Jacquemin, Jean-Jacques Delmas, président sortant a fait le bilan de l'action du Conseil. Ses nouveaux membres ont ensuite été élus. Villers Nouvelles leur présente tous ses vœux de réussite dans leur mandat.**

### **Composition du Conseil de quartier 2006-2007 :**

Gérard TIESSSEN - Président  
 Sylvie NORTON - 1ère Vice-présidente  
 Marcel ADAM - 2e Vice Président  
 Michel MAIGNAN - Secrétaire  
 Agnès PELLETIER - Suivi du Fonds d'initiative citoyenne  
 Françoise BOYE - Secrétaire-adjoint  
 Yves MUSQUAR - Danièle ZIEGLER - Hassen HADJ AMAR - membres du conseil  
 Représentants de la municipalité :  
 Claude KEIFLIN - Evelyne LEFORT - Claude SURGET

# ÇA C'EST PASSE A VILLERS

MARS > AVRIL 2006



Carnaval du quartier du Placieux



Réunion sur l'aménagement du Plateau



Fête du bois 2006



Tour pødestre 2006



Mondovillers 2006



Coupe Lorraine de VTT



Maquette de la ferme de Hays fabriquée par le CLSH de la ville



Animations à la crèche



Exposition Helios

## VOUS RESTEZ À VILLERS CET ÉTÉ ?

## PROFITEZ-EN POUR VOYAGER !

Tout l'été et jusqu'au 5 novembre 2006, le Conservatoire et Jardin Botanique de Nancy, installé à Villers-lès-Nancy, organise une exposition intitulée « De l'ombre à la lumière, l'Amazonie dans tous ses sens ».

Cette magnifique exposition emmènera ses visiteurs en voyage dans la plus grande forêt du monde, où l'on trouve la plus riche biodiversité de la planète. Dans ce milieu, les plantes font preuve de remarquables astuces pour rechercher la lumière indispensable à leur survie.

Le mot « Amazonie » peut prendre différents sens : l'écologie de la forêt, les peuples autochtones qui vivent en équilibre avec leur environnement, les ressources naturelles, la déforestation. Autant de thèmes qui sont abordés dans l'exposition, qui mêle des aspects scientifiques, mais aussi des éléments d'histoire, de géographie ou d'ethnologie.

Une approche sensorielle de l'Amazonie est proposée, pour faire ressentir l'atmosphère particulière qui y règne : chaude, humide, parfumée, pleine de surprises et de secrets. Les sens sont en éveil pour parcourir la forêt.

Les menaces sur cette région sont également mises en lumière. L'homme moderne en effet, retourne l'Amazonie dans tous les sens : pour couper des arbres, construire des routes ou chercher de l'or.



**Conservatoire et jardin  
botanique de Nancy.**  
100, rue du jardin botanique.  
Tél : 03 83 41 47 47

## LE JARDIN PÉDAGOGIQUE AVANCE !

**C'est mi-juin que les travaux du jardin potager pédagogique, qui sera situé à la place de l'ancienne piscine du GEC, ont véritablement commencé.**

Les opérations ont débuté en 2004 avec la démolition de la piscine, le débroussaillage de la parcelle par une association de réinsertion, puis la réfection du mur côté verger (le mur côté rue Albert 1er sera refait cet automne). Cet été, le jardin va prendre forme avec le terrassement (creusement des tranchées pour les réseaux d'eau et d'électricité, décaissement des allées et mise à niveau des sols) et la mise en place des structures à partir du plan de travail créé par l'école horticole de Roville-aux-Chênes.

La prochaine étape sera cet automne, le début

de la végétalisation de ce lieu de convivialité, avec notamment un jardin des sens, qui permettra de mettre en scène au travers de plantes, le goût, la vue, l'odorat, le toucher et l'ouïe avec le bassin aquatique central.

Au printemps suivant, le potager deviendra un espace de rencontre intergénérationnel puisque ce seront les enfants des écoles et des personnes âgées qui, ensemble, procéderont aux plantations.

Ce projet, mené à l'initiative de Villers-lès-Nancy, est co-financé par la Région Lorraine et le département de Meurthe-et-Moselle, et a été salué par le sénateur Daniel Reiner, qui a obtenu un financement du Sénat.



**Renouvellement du conseil de quartier Botanique-Village**

**Pour des questions de calendrier, l'assemblée générale du conseil de quartier Botanique-Village aura lieu le 11/09/2006.**

# ÇA C'EST PASSE A VILLERS

MAI > JUIN > JUILLET 2006



Journée des écoles du COS athlétisme



Conférence

• Tintin noir sur blanc, l'Afrique de Hergé •



Magnifique exposition

• Peuples d'Afrique Noire, Masques et bulles •



Tournoi de foot benjamins



Spectacle intergénérationnel du PAJ



Villers au sommet du Mont Blanc  
avec les greffés



Pique-nique des écoles  
dans le parc du château  
de Mme de Graffigny

# PASSIONS ET ÉVASIONS SE VIVENT À SAVINE !

**Depuis sa création, la MJC Jean Savine a toujours été un lieu de rencontre, d'échanges et d'activité très vivant. Son point fort : des bénévoles actifs et volontaires ! Comme par exemple, Marie-José Feid, que Villers Nouvelles a rencontré en avril dernier à l'occasion de la journée Evasion et Passion.**



Marie-José va chercher dans les salons en Lorraine et en France. Et même si ce n'est pas le but principal, des objets se vendent !

Jeune grand-mère depuis quelques mois, carcassonnaise d'origine mais clairlocoise depuis 1968, elle est autodidacte, et a pris la suite de Suzanne Wagner, en tant qu'animatrice de l'atelier Poterie. Cette activité est un succès : 11 personnes au début en 1986, plus de 60 aujourd'hui, âgées de 5 à 84 ans ! A raison de 2 ateliers par semaine pour les enfants et de 3 pour les adultes, et de stages ponctuels sur des thèmes précis souvent réclamés par les participants eux-mêmes, ils pétrissent, sculptent, moulent, font de la mosaïque, de la pâte de verre et même du raku, une terre cuite importée d'Afrique.

Le virus de l'art, Marie-José l'a eu toute petite : elle dit elle-même qu'enfant, au lieu de jouer à la marchande, elle organisait déjà des expositions ! Ensuite, ses enfants élevés, elle est venue « pour voir » à Jean Savine, et elle y est restée ! La poterie pour elle, c'est sa façon de s'exprimer : ainsi, à la suite du décès d'un ami, c'est avec une fontaine créée de ses mains qu'elle a exprimé son sentiment d'injustice...

Un grand bravo pour son action et rendez-vous le 17 mars 2007 pour la prochaine journée Evasion et Passion !

**Rencontre avec Muriel Marini**

Arrivée en tant que stagiaire en 1999, Muriel Marini est directrice de Jean Savine depuis septembre 2001. Elle nous présente la MJC.

**VN : Comment va Jean Savine ?**

MM : 'a va bien, on est en bonne santé ! Il y a toujours autant de bénévoles, ils sont toujours aussi présents et... indispensables ! Leur noyau est tellement fort que ça a même pu faire peur à certains, mais je sens que le renouvellement des générations commence à venir. C'est un bon point pour l'avenir, je suis confiante !

**VN : J. Savine en quelques chiffres, c'est...**

MM : 900 adhérents - on a pratiquement doublé le chiffre depuis la fin des années 90, de 4 à 85 ans - 28 animateurs vacataires, 2 permanents

**VN : quels sont les liens entre Clairlieu Animation et Jean Savine ?**

MM : en fait, on parle de MJC Jean Savine, mais Jean Savine, c'est le bâtiment. Clairlieu Animation, qui en est le gestionnaire, est affiliée à la fédération française des MJC. C'est un fonctionnement un peu particulier par rapport aux sept autres MJC de Nancy, car notre personnel permanent n'est pas mis à disposition par la fédération, mais directement employé par Clairlieu Animation.

Depuis 2001, Marie-José Feid, organise la journée Evasion et Passion, pour montrer « qu'en bas de chez soi, il y a des gens passionnés ». En 2006, 18 artistes, 5 professionnels et 13 amateurs, dont 5 de Villers, ont présenté leur savoir-faire au public. A l'occasion de cette sympathique journée, qui se tient toujours le 1er samedi avant le printemps, Marie-José Feid veut bouger les mentalités en « démocratisant l'art » et en prouvant que « l'art, ce n'est pas que pour les mécènes ».

Pari gagné encore cette année pour les 200 visiteurs qui ont pu découvrir des objets « de récup » d'Alain Neveu, les miniatures historiques de Michel Lignier, des peintures, des sculptures et autres œuvres d'art. C'est aussi un lieu d'échange entre artistes, que

## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER DE CLAIRLIEU

**Le conseil de quartier de Clairlieu a tenu son assemblée générale annuelle le 28 juin. Après avoir fait le bilan d'un an d'actions, il a été procédé au renouvellement de ses membres.**

Le conseil de quartier s'est saisi en 2005-2006 a de nombreux sujets dont :

- La faune : une réunion publique d'informations sur les risques sanitaires encourus par la présence de la faune sauvage en présence de M KIERREN, lieutenant de loupeterie, et l' ONF a été organisée au centre J. Savine, notamment pour informer les Clairlocois sur la conduite à tenir en cas de découverte de cadavre d'animaux dans leur jardin.
- La salubrité publique et le problème des déjections canines qui a conduit à l'implantation prochaine d'un canisite.
- L'information, avec l'installation d'un panneau d'information et d'une boîte à idée à la Maison des Services Publics et d'une boîte à idées au centre Savine

Diverses demandes ont également été formulées comme l'élagage des arbres du mail, le rebouchage de nids de poules...

A l'issue de la soirée, les nouveaux membres du CQC ont été élus : Mmes Josiane DE KERSABIEC, Elodie DEZAVELLE, Régine HAD, Gisèle ROBERT, et MM Bertrand BELLOCCHIO, Alain BRUDER, Henri COLIN, Jean-Marc DESVALOIS, Daniel VOYNET siègeront aux côtés des représentants de la municipalité, Mme Marie-France ROBERT, et MM Antoine LUCHETTI et Lucien THEOBALD. L'élection du nouveau bureau aura lieu dans les premiers jours de septembre.

## SIGNATURE DE LA CHARTE DE PROXIMITÉ :

### LA CUGN S'ENGAGE AVEC VILLERS-LÈS-NANCY !



**Le 20 juin 2006, Pascal Jacquemin a accueilli au château Mme de Graffigny, André Rossinot, Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, pour sa première visite à Villers-lès-Nancy depuis 5 ans, afin de signer la charte de proximité.**

Depuis le transfert des voiries (1999) et du personnel afférent (2003), la CUGN assure l'entretien du domaine public : hydraulique, voirie, propreté, éclairage public, espaces verts de voirie, collecte des ordures ménagères.

Si la maîtrise d'ouvrage des opérations incombe à la CUGN, les communes ont toute leur légitimité pour la maîtrise d'usage. C'est pourquoi Villers-lès-Nancy et la CUGN s'engagent pour apporter aux Villarois un niveau optimal de prestations identifiées et convenues sur les interventions relatives à la gestion de l'espace public :

- l'entretien de la voirie, l'éclairage public
- l'entretien des espaces verts et des arbres d'alignement,
- le mobilier urbain,
- le stationnement,
- le nettoyage,
- l'eau et l'assainissement.

Villers-lès-Nancy définit annuellement ses priorités d'aménagement et de maintenance des voiries selon ses projets et les demandes recueillies auprès des Villarois ou des conseils de quartier ; priorités discutées avec la CUGN avant programmation définitive.

La commune veille à ce que les demandes relatives aux problèmes quotidiens soient enregistrées, instruites et traitées par la CUGN, qui la tient informée de l'état d'avancement des dossiers pour qu'elle puisse répercuter cette information en interne (élus et services concernés) et sur son territoire. Villers et la CUGN s'informent également de tout problème qui pourrait survenir.

**La charte de proximité est consultable en mairie sur simple demande auprès des services techniques (03 83 92 12 20).**

La CUGN met à disposition des citoyens des numéros de téléphone pour signaler les problèmes :

- Allo Voirie au 03 83 91 81 71 (du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h
- 03 83 17 17 07 (propreté et collecte des déchets ménagers)
- 03 83 91 83 83 (facture d'eau)

Hors des heures de bureaux et le week-end, le numéro d'urgence de la Ville (06 10 22 86 15) est à la disposition des habitants dont les demandes seront transmises dans les meilleurs délais à la Communauté Urbaine.

## RENCONTRE AVEC MARIE-CHRISTINE MARNIER, ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX RELATIONS AVEC LA CUGN

### **VN : pourquoi cette délégation ?**

**MCM :** avant d'être élue, j'assistais aux conseils de communauté et j'ai compris que les compétences structurantes de l'agglomération (aménagement du territoire, gestion des déchets, transports par exemple) étaient assurées par la CUGN. C'est pour mieux défendre les intérêts des Villarois, leur offrir une meilleure coordination entre les services de la ville et de la CUGN, que nous l'avons créée.

### **VN : quelles sont vos actions ?**

**MCM :** d'abord, la mise en place du tri sélectif, conformément à notre engagement de campagne : en 2001, seule Villers ne le pratiquait pas. Les services techniques de Villers et de la CUGN ont travaillé ensemble, nous avons organisé des concertations avec les habitants pour répondre au maximum à leurs demandes, comme regrouper les containers.

Puis, nous avons créé des méthodes, que je pense efficaces, de suivi des aménagements urbains, en lien avec les conseils de quartier, sur lesquels je

m'appuie beaucoup et dont je tiens à souligner le travail. Il révèle les attentes des Villarois et permet d'approcher au plus près leur quotidien. Si c'est utile, je mets en relation les acteurs des projets. Je salue la disponibilité des agents de la CUGN et des services techniques de la Ville, qui sont toujours présents pour participer aux réunions de concertation pour partager leurs savoirs.

### **VN : d'où le lien avec la délégation à la démocratie locale ?**

**MCM :** exactement ! En 2001, cette délégation était associée à la communication. C'était logique car il fallait faire connaître ce processus de concertation et d'association des habitants, tout à fait nouveau à Villers ! Quand nous avons vu que 90 % des demandes traitées par les conseils étaient liées aux compétences communautaires, tout naturellement, nous avons fait évoluer les attributions des adjoints pour rapprocher les deux délégations.



**56 ans,  
une fille**

**Des grands-parents villarois depuis 1932, y habite depuis 1961 (au GEC de 1972 à 1977 pendant ses études)  
Responsable administrative et sociale dans un organisme HLM.**

*Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », Villers-Nouvelles a mis en place cet espace débat démocratique. Il est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de ses propos.*

## La pensée unique

(Bien vivre ensemble à Villers)

La mairie avait demandé à l'opposition de fournir un article pour le bulletin de Décembre 2005.

Nous avons décidé de narrer les avatars d'un vote au cours duquel le sectarisme de l'équipe socialiste s'était manifesté, notre collègue Christine Fléchon-Paglia en faisant les frais, presque tous les conseillers de l'opposition ayant voté contre elle dans un vote mineur, alors qu'une autre attitude aurait permis d'arrondir les angles, les membres de l'opposition ayant, quant à eux, voté pour les candidats socialistes

L'article critiquant ces faits devait paraître dans le numéro de Décembre 2005. Il a dû être considéré comme gênant pour le maire car non seulement il n'a jamais été publié mais le numéro 19 du bulletin n'est pas paru. C'est un procédé utilisé à Cuba. Nous supposons donc que les socialistes doivent regretter de ne pouvoir aussi jeter les opposants dans un cul de basse fosse.

Les membres de l'opposition municipale, qui représentent tout de même, jusqu'à plus ample informé, la majorité de la population villaroise, privés d'informations, écartés des discussions importantes et à plus forte raison des décisions, subissent l'attitude d'un maire, qui se comporte comme un authentique dictateur.

Les membres de la majorité municipale présentent un comportement collectiviste des plus inquiétants, celui qui conduit les fidèles d'un parti, d'une secte à obéir à l'idéologie totalitaire dominante

C'est le règne absolu de la pensée unique.

Une telle soumission ne constitue-t-elle pas le signe avant-coureur de l'avènement d'une société préparée par les maîtres à penser de nos collègues, sans peut-être qu'ils en soient eux-mêmes conscients

Elle ne peut aboutir, en effet, qu'à l'établissement de sociétés conditionnées, enfer par ailleurs imaginé et décrit parfaitement par Huxley et Orwell ou à la répétition des tristes évènements qui ont récemment ensanglanté l'histoire.

## DETRUIRE LE PLATEAU

Les socialistes et écologistes de la municipalité de Villers ont avec la CUGN un même projet : détruire le plateau. Cette zone entre le Cottage, le pôle de Brabois et l'avenue de Maron, pause respiratoire dans l'agglomération, est un espace libre convoité. Le projet d'aménagement, délibéré nulle part avec les habitants, prévoit :

- l'extension du pôle technologique de Brabois sur un tiers de l'espace
- la construction de 200 logements, immeubles et pavillons, sur un autre tiers du site
- le tiers de l'espace, resté libre, sera coupé de routes transversales et de ronds-points.

A quoi il y a lieu d'ajouter le projet de rocade Brabois-nord, de Maréville à Brabois par la Brûlée, pour desservir le secteur et apporter ses nuisances.

Un espace vert, libre d'accès et d'usage, lieu de maintien d'une qualité de vie, sera donc détruit au profit de promoteurs si on laisse faire. Etendre le pôle de Brabois ? Dans son périmètre actuel 80 % seulement des terrains sont utilisés : comblons les zones vides avant de s'étendre ailleurs ! Créer un quartier neuf, artificiel, loin des emplois, sans infrastructures (écoles, commerces) c'est refaire un ghetto : 200 logements c'est trop ! d'autant qu'il y a combien de logements vides dans l'agglomération ? Occupons ceux-ci d'abord avant de bousculer la terre ailleurs .

Laissons la plus grande partie de ce plateau en paix, tel qu'il est aujourd'hui, libre et ouvert. La mairie et la CUGN doivent informer ; elles doivent consulter les riverains ; sinon il sera prouvé qu'elles considèrent toutes deux la plus élémentaire des démocraties comme négligeable. Si ce projet aboutit il sera prouvé que la droite (la CUGN) et les socialistes-écologistes (la mairie de Villers) sont d'accord et complices sur l'essentiel, là comme ailleurs.

Pierre PEGEOT

Opposition de gauche - Gauche villaroise

## Gens du voyage à Villers ? Un choix de la CUGN

Le projet d'implantation à Villers d'une aire d'accueil permanent des gens du voyage est un sujet de préoccupation pour beaucoup d'entre nous. La situation est particulièrement inquiétante pour les habitants du plateau de Brabois et de Clairlieu qui redoutent les nuisances associées à cette installation. Elle est tout aussi préoccupante pour les élus villarois, soucieux les uns comme les autres, de défendre les intérêts de leurs administrés mais aussi de préserver leur crédibilité et de conserver toutes les chances de leur famille politique pour les prochaines consultations électorales.

Paradoxalement, la majorité de gauche et son maire se voient contraints de s'opposer à l'application d'une loi d'inspiration socialiste. Quant à l'opposition, on entend dire qu'elle s'efforce bon gré mal gré de ne pas déplaire à ses grands frères de la CUGN et demeure jusqu'à présent quasiment muette ou "botte en touche" en se cantonnant dans les généralités consensuelles.

Pendant ce temps, des Villarois directement concernés par les décisions de la CUGN se mobilisent pour s'opposer à des projets dont la pertinence n'est pas établie. Ils proposent des solutions qui répondent à la fois aux besoins des gens du voyage et à la quiétude des habitants. Ils s'interrogent aussi sur l'apparente exonération dont bénéficient des communes proches de Villers et se demandent pourquoi des sites voisins semblent exclus de la réflexion et des délibérations des Conseillers Communautaires.

Nous avons toujours prôné la démocratie de proximité et la concertation. Il nous semble donc tout à fait légitime et louable qu'à Villers, des citoyens responsables s'investissent dans la défense de leur environnement proche. Ils méritent l'attention et le soutien des élus villarois. Avec eux, avec l'association DE VI BRA et les entreprises du pôle technologique, nous attendons que les décideurs "Grands Nancéiens" de la Communauté Urbaine fassent preuve de lucidité, d'équité et de pertinence.

Michel PARACHE

L'Autre Choix pour Villers

## JOINDRE LES ACTES À LA PAROLE

Depuis le début de notre mandat nous écrivons dans ces colonnes toute l'importance que nous accordons à une gestion saine et transparente des ressources municipales par opposition aux malversations qui ont été mises à jour par la justice dans la gestion de l'ancienne municipalité.

Ce n'est pas tout de le dire, aussi faut il joindre les actes à la parole. Le compte administratif 2005 auquel le conseil municipal vient de donner son quitus le 13 juin dernier, montre un taux de réalisation global de 97.09% en dépenses réelles de fonctionnement, et un taux de réalisation globale des recettes réelles de 98.20 %. Ce qui montre la qualité des prévisions budgétaires sur lesquelles étaient construites le budget 2005. En outre, grâce à des efforts quotidiens et à une grande rigueur de gestion, nous avons réussi à diminuer de 3.52 % nos charges à caractère général.

Les informations du site internet, celles publiées dans Villers Nouvelles, celles diffusées lors des réunions publiques de concertation, ainsi que celles données à l'occasion des conseils de quartiers sont primordiales. Elles garantissent cette transparence qui nous a tant manqué avant 2001, que nous avons exigé, et que nous assurons enfin aux Villarois.

En conséquence, vous ne trouverez pas d'anathèmes partisans, pas de procès d'intentions, pas d'allégations dans cette colonne, mais des faits et des chiffres que vous pouvez vérifier.

Pour le Groupe Majoritaire  
(Gauche plurielle et républicaine)

Jean Michel Kobuta.

## DISPARITION DE GÉRARD LÉONARD

Enseignant à Faculté de droit de Nancy 2, député-maire de Saint-Max, ancien vice-président du conseil régional de Lorraine, rapporteur du budget sur la sécurité intérieure, Gérard Léonard nous a quitté le 6 Juin 2006, des suites d'une longue maladie. C'est avec un profond respect républicain pour cet homme de convictions que nous adressons à sa famille et à ses amis nos plus sincères condoléances.

## HOMMAGE À SIMON DE CHATELLUS

A plusieurs occasions, la municipalité a été interpellée au sujet de la nécessité de rendre hommage au Capitaine Simon de Chatellus, croix de Guerre, Mort au Champs d'Honneur en 1940 à Quesnoy (Nord).

Le Capitaine de Cavalerie Simon de Chatellus, né le 9 septembre 1907 au château de Villers (devenu ultérieurement l'Ecole du Château), a trouvé la mort le 18 Mai 1940 à bord de son char, à la tête d'un escadron du quatrième régiment de cuirassiers, alors qu'il venait lui-même reprendre le commandement d'une colonne sous le feu ennemi.

Il semble juste de redonner le nom de ce héros de la seconde guerre mondiale au château où il a vu le jour.

## HORAIRES D'ÉTÉ

En juillet et en août, les services municipaux (Hôtel de Ville, Mairie annexe, Maison des Services Publics) accueilleront le public aux horaires habituels : **de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi.**

Hors de ces horaires et le week-end, le numéro d'urgence de la mairie est le 06 10 22 86 15

## DON DU SANG

Villers Nouvelles tient à féliciter les nombreux donateurs qui ont répondu présents à l'appel de l'établissement français du sang lors de sa dernière collecte, le 11 mai. 44 personnes se sont présentées.

Directeur de publication : Pascal JACQUEMIN

Directeurs de rédaction : Cyrille PERROT - Catherine PELTIER

Crédits textes et photos : Jean-Philippe GURECKI - Cabinet d'architecte Corinne MANGIN Conservatoire et Jardins Botaniques de Nancy

Conception : Martine DEMANGE Service Communication

Impression : 8300 exemplaires  
Dépôt légal : Préfecture de Meurthe et Moselle  
Imprimeur : Apache Color  
Villers Nouvelles n°19 - juillet 2006



## L'AGENDA

- **du 17 au 21 juillet** Le Conservatoire et jardin botanique de Nancy organise des manifestations pour les 8 - 12 ans sur le thème « Arbres d'ici et d'ailleurs ». Renseignements au 03 83 41 47 47
- **Les 22, 28/29 juillet et 5 août** L'association Allegro-Andante propose plusieurs stages autour du thème de la voix Renseignements et inscriptions au 06 32 19 05 73 ou [allegroandanteassociation@yahoo.fr](mailto:allegroandanteassociation@yahoo.fr)
- **22 juillet :** Le Pole Actions Jeunesse organise de 14 h à 17 h. Tournoi et démonstration de Street (Basket de rue) Tous niveaux. Avec le COS Villers Basket. Terrain extérieur du COSEC de Clairlieu. Gratuit.
- **du 23 au 29 juillet** La MJC Jean Savine organise un camp à Senone dans les Vosges pour les 8 - 12 ans. 162 euros la semaine. Renseignements au 03 83 28 44 19
- **24 juillet :** Le Pole Actions Jeunesse organise à 13 h 30 une Sortie Equitation (tous niveaux). Inscription obligatoire. Places limitées !
- **du 24 au 28 juillet** Le Conservatoire et jardin botanique de Nancy organise des manifestations pour les 8 - 12 ans sur le thème « Voyage en Amazonie » Renseignements au 03 83 41 47 47
- **25 juillet :** Le Pole Actions Jeunesse organise à 10 h : Journée à Walibi Lorraine (Hagondange 57). 15 euros/personne. Inscription obligatoire. Places limitées ! Repas tiré du sac.
- **26 juillet :** Le Pole Actions Jeunesse organise à 14 h : Sortie à Fort Aventures (parcours dans les arbres et escalade). 10 euros/personne. Inscription obligatoire. Places limitées !
- **27 juillet :** Le Pole Actions Jeunesse organise à 13 h 30 : Sortie Kayak (tous niveaux). 8 euros/personne - Inscription obligatoire. Places limitées !
- **28 juillet :** Le Pole Actions Jeunesse organise à 14 h : Tournoi de Ping-Pong aux M2 Sociaux à Clairlieu. Gratuit. 17 h : Ciné aux M2 Sociaux à Clairlieu. Gratuit.
- **16 août** Concert dans le cadre des Nancyphonies. A partir de 18 h 00 au parc Mme de Graffigny
- **du 1er au 3 septembre** Fêtes des vendanges organisée par le Comité des fêtes dans le parc Mme de Graffigny et au centre les Ecraignes (programme complet dans le prochain numéro).

Retrouvez l'agenda sur internet : [www.villers-les-nancy.fr/pages/fr/190.htm](http://www.villers-les-nancy.fr/pages/fr/190.htm)

**Dans le cadre du plan canicule et des opérations de préventions, la mairie a fait parvenir à toutes les personnes âgées de plus de 75 ans un aide mémoire de l'été. Des exemplaires sont disponibles sur simple demande au service solidarité.**



**AIDE MÉMOIRE POUR UN ÉTÉ SANS SOUCI !**

**Urgence (16 17 18)**

**Services municipaux**

**Recommandations aux personnes fragiles en cas de chaleur**

- Évitez les déplacements de jour sous le soleil (10h à 18h) et portez des vêtements légers.
- Évitez les fortes chaleurs, surtout les jours de canicule.
- Prenez des pauses régulières et évitez les efforts physiques.
- Portez des vêtements légers, respirants et à manches longues.
- Prenez des fluides à température ambiante ou fraîche.
- Évitez de faire des achats.
- Évitez de sortir à 12h ou 13h.
- Évitez de consommer de la viande crue.
- Évitez de consommer de la charcuterie.
- Évitez de consommer de la salade crue.
- Évitez de consommer de la crème glacée.
- Évitez de consommer de la bière.
- Évitez de consommer de l'alcool.
- Évitez de consommer de la nicotine.
- Évitez de consommer de la marijuana.
- Évitez de consommer de la cocaïne.
- Évitez de consommer de la héroïne.
- Évitez de consommer de la cocaïne.
- Évitez de consommer de la héroïne.
- Évitez de consommer de la cocaïne.
- Évitez de consommer de la héroïne.